

Le Chêne remarquable de Venon (Balcon de Belledonne)

Départ : Venon (400 m) (rando 1/2 j)
Point culminant de la rando (617 m)
Dénivelé : 250 m
Distance : 6 Km
Temps de marche : 2 h 30
Carte IGN 33350T
Accompagnateurs : André et Gérard

Photos d'Odile







Un arbre de vie sauvage à partager ?

L'arbre le plus photographié des Alpes françaises est visible à plus de 15 km dans la vallée du Grésivaudan. Véritable phare végétal de l'agglomération grenobloise ce chêne émotionnel, aux histoires de vie multiples, serait âgé entre 300 et 400 ans. Isolé sur sa colline, il a résisté au climat et à ses attaques diverses. Il a subi par deux fois la foudre durant les années 2000. Auparavant, et en 1992, une tempête lui a même arraché une branche maîtresse qui, depuis, manque cruellement à sa ramure...

Cet arbre est désormais protégé grâce à un projet initié et coordonné par l'entreprise PURO FAIRTRADE COFFEE. Suite à une expertise de l'Office National des Forêts demandée par la commune de VENON, et une collaboration entre PURO FAIRTRADE COFFEE et l'association A.R.B.R.E.S, 5 tonnes de matières végétales fraîches ont été amenées et dispersées sous ses branches en février 2017. Ceci, afin d'aider ce chêne à développer son système racinaire. Ce chêne a ensuite rejoint le cercle très fermé des arbres classés, grâce au label national ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE décerné par l'association A.R.B.R.E.S en avril 2017. Le jour d'une cérémonie et de la mise en place de cet affichage pédagogique. Ce dernier ayant été élaboré conjointement par l'entreprise PURO FAIRTRADE COFFEE et la commune de VENON.



Pour nous aider à préserver cette merveille du Dauphiné, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook communautaire, riche en vidéos et photographies partagées !



Chêne de Venon

ARBRE REMARQUABLE de FRANCE 2017

ATTENTION : ce chêne est situé sur un terrain privé et le pâturage d'une exploitation agricole. Merci de respecter les lieux où séjournent les bêtes et également le vieil arbre vénérable (...)



Un arbre urbain en péril et à protéger !

Depuis quelques années, des maladies affectent le Chêne de Venon. Des champignons dévorent son bois ou envahissent son feuillage. La raison est malheureusement simple et l'être humain a contribué à cet affaiblissement. Graver un arbre met à jour sa partie la plus vulnérable et ouvre des portes à divers pathogènes ! Malgré des apparences trompeuses, cet arbre remarquable n'est pas immortel et nécessite une attention toute particulière. Pour cela, nous souhaitons désormais, et tout simplement, le respect des recommandations suivantes : aucun feu de bois sous la ramure ou près du tronc, pas de branche coupée ou endommagée, une interdiction des gravures, tout comme le fait d'éviter de grimper dans cet être âgé et fragile.

Vous méfriez ainsi la santé du chêne encore plus à mal, et la vôtre en péril...



www.facebook.com/chenedevenon

© 2017 photographies : Alain HERRAULT



45° 10' 45,5" NORD
05° 48' 35,4" EST













